

INFORMATION IMPORTANTE

Le réseau téléphonique historique va bientôt s'éteindre : n'attendez pas le dernier moment pour passer à la fibre !



Comme vous le savez sans doute, le **réseau de téléphonie traditionnelle est amené à disparaître** après cinquante ans d'activité. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé sur tout le territoire.



L'opérateur historique annonce, sur le territoire national et par zone géographique, la fermeture technique des clients équipés d'une simple ligne téléphonique ou d'un accès ADSL à compter de l'année 2023.



Aujourd'hui, dans le département de la Somme, 1 foyer sur 2 est raccordé à la fibre optique et bénéficie des avantages de la fibre qui vous permet notamment de :

- Conserver votre numéro de téléphone fixe
- Maintenir les services de téléassistance
- Profiter d'une connexion Internet pour vos démarches administratives et communiquer avec vos proches
- Bénéficier d'une meilleure qualité d'image et d'un plus large choix de chaînes de télévision

Pour bénéficier de tous les avantages de la fibre c'est très simple

⇒ Il vous suffit **d'appeler votre opérateur téléphonique actuel** pour souscrire à une offre fibre et convenir d'un RDV pour raccorder votre foyer.

OU

⇒ **Si vous souhaitez changer d'opérateur :**

1. Testez votre éligibilité sur www.somme-fibre.fr/eligibilite
2. Choisissez votre nouvel opérateur
3. Convenez avec lui d'un RDV pour raccorder votre foyer



Le raccordement de votre foyer est **actuellement pris en charge** (pendant la durée des travaux sur le département). Il consiste à installer une simple prise murale à l'emplacement de votre choix et sans détériorer votre logement.

Vous avez **des questions sur la fibre**, les équipes d'ALTITUDE INFRA SOMME (qui exploitent, maintiennent et commercialisent le réseau) sont à votre disposition par mail à communication@somme-fibre.fr et sur le site www.somme-fibre.fr.